

## Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) "Animer une équipe de travail"

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Les compétences validées par la certification sont par essence exercées dans tous types d'environnements professionnels et domaines d'activité du secteur privé ou public.**

Depuis sa création, le CCE « Animer une équipe de travail » a été indifféremment utilisé par des entreprises intervenant dans différents secteurs :

**PME locales : laiterie Triballat (Cher), Entreprise STA (Puy-de-Dôme), SARL Turrini (Morbihan), Association ESTIME (Rhône)...**

**Grandes entreprises :**

**Groupe La Poste  
Banque de France  
Cabinet immobilier Arthur Lloyd**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **413**

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2005**

Mots clés : **Organisation de l'activité et de l'équipe**, **Ressources Humaines**, **Management**, **Animation d'équipe**

### Identification

Identifiant : **110**

Version du : **21/09/2015**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Pas de recommandation formalisée**

Non formalisé :

- **Le CCE a été développé pour répondre aux enjeux individuels et collectifs de reconnaissance et de valorisation des compétences construites et mobilisées en situation professionnelle. Qu'il s'agisse des salariés ou des entreprises, l'objectif visé est de bénéficier d'une solution souple et adaptée, sans avoir recours à des dispositifs lourds de formation qualifiante ou diplômante.**

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) « Animer une équipe de travail », certifie les compétences et les capacités de personnes qui animent ou ont été en situation d'animer une équipe de travail ou équipe projet.

*Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- Aucun

*Descriptif général des compétences constituant la certification*

Cette certification a pour objet de reconnaître et certifier les compétences des individus en matière d'animation d'équipe de travail ou d'équipe projet, au regard d'une pratique effective démontrée :

Fixer des objectifs  
Organiser le travail de l'équipe  
Améliorer l'organisation du travail collaboratif

## Public visé par la certification

- Salariés d'entreprise, demandeurs d'emploi, autres actifs tous secteurs ; Accessible aux personnels handicapés ; Accessible dans le DOM/TOM

## Modalités générales

La Certification des Compétences en Entreprise est un dispositif permettant aux individus de se voir certifier des compétences transverses ou support aux organisations, construites et mises en œuvre dans un cadre professionnel et/ou extra professionnel.

Structuré selon un processus qualité inspiré de la norme internationale ISO CE/17024 de certification des personnes et validé par des organismes de certification externes (AFNOR, puis LRQA), le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) est délivré par CCI France, après une procédure d'évaluation fondée sur l'apport de preuves.

La certification peut être préparée soit :

directement sur la base de son capital expérientiel dans la continuité d'un parcours de formation (28h) et après mobilisation effective des compétences référencées

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

#### **Une reconnaissance sociale et professionnelle**

:

Voir ses compétences reconnues par son employeur, ses pairs, son entourage, par l'obtention d'une certification officielle

Maintenir et développer son employabilité au moyen de la certification des compétences directement transférables

Capitaliser sur son expérience et constituer une première étape vers un parcours certifiant dans le cadre d'une VAE.

Devenir acteur de son parcours professionnel et personnel, alimenter et enrichir son portefeuille de compétences

### Pour l'entité utilisatrice

#### **Un outil de gestion des ressources humaines et des compétences :**

Identifier et valoriser les compétences internes  
Evaluer plus objectivement les compétences acquises ou maîtrisées, au terme d'un investissement formation (ROI)

Ouvrir la mobilité en repérant les compétences internes

Motiver et fidéliser les salariés en reconnaissant et en valorisant leurs compétences;

Améliorer la performance de l'organisation par une gestion optimisée des compétences

Finaliser un engagement qualité

## Evaluation / certification

## Pré-requis

Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective d'animation d'équipe en milieu professionnel ou extra-professionnel (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique).

## Compétences évaluées

La certification repose sur un référentiel de 3 domaines de compétences transversales à évaluer (compétences validées par les entreprises):

Fixer des objectifs  
Organiser le travail de l'équipe  
Améliorer l'organisation du travail de l'équipe et les coopérations

## Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveau associé à la certification

La validité est Temporaire

5 ans : La validité de la certification est de 5 ans et peut se voir renouvelée par une procédure prévue à cet effet et dès lors que le candidat peut justifier du maintien (par une mise en œuvre effective) des compétences certifiées.

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Délivré par CCI France, le Certificat de Compétences en Entreprise, mentionne le/la récipiendaire, le type de CCE obtenu, sa date de délivrance, date d'expiration et sa date de renouvellement.

## Centre(s) de passage/certification

- Dans les CCI de France

## Plus d'informations

### Statistiques

Nbre de CCE « animer une équipe de travail » depuis l'origine. :132

### Autres sources d'information

—